

Conditions de passage à l'examen Auto école la sablière

Il faut pour le :

Permis B :

- Avoir le code ETG (épreuve théorique général)
- Avoir fait les 20 heures minimum obligatoires
- Avoir plus de 17 ans
- Avoir 17 ans si en AAC et plus d'un an de conduite accompagnée

Permis B (boite automatique) :

- Avoir le code ETG (épreuve théorique général)
- Avoir fait les 13 heures minimum obligatoires
- Avoir 17 ans
- Avoir 17 ans si en AAC et plus d'un an de conduite accompagnée

Permis A1, A2 :

- Avoir le code ETM (épreuve théorique moto)
- Avoir fait les 8 heures minimum obligatoires en plateau
- Avoir fait les 12 heures minimum obligatoires en circulation
- Avoir plus de 16 ans pour la catégorie A1
- Avoir plus de 18 ans pour la catégorie A2

Permis BE :

- Avoir le code ETG (épreuve théorique général)
- Avoir fait les 20 heures minimum obligatoires
- Avoir plus de 18 ans

Avoir été évalué tout au long de la formation par l'acquisition des compétences.